



métropole
ROUEN NORMANDIE

Département Espaces Publics, Mobilité Durable
Direction Espaces Publics, Coordination, Circulation

Madame Catherine DUPRAY
ASSOCIATION SABINE
2 RUE DU RESERVOIR
76000 ROUEN

Rouen, le **28 JUIN 2017**

N/Réf. : ES/KL/IR/17-7655
Dossier n° 9980 suivi par Emmanuel SAUVAGE
☎ 02.32.76.69.02
✉ 02.35.52.68.03
E-mail : emmanuel.sauvage@metropole-rouen-normandie.fr

Objet : Côte de Canteleu

Madame,

Par lettre du 9 mai 2017, vous avez saisi les services de la Métropole concernant la sécurité des cyclistes côte de Canteleu (ex RD 982) et la difficulté d'emprunter cette voirie en raison de la vitesse de circulation.

La Ville de Canteleu et la Métropole ont décidé de mettre en œuvre durant l'été les aménagements suivants :

- Sens montant : suppression d'une voie montante et création d'un couloir bus, taxis, vélos entre le carrefour Guy de Maupassant et 150 mètres environ avant la place Prat ;
- Sens descendant : matérialisation d'un couloir TEOR central sur la chaussée depuis le carrefour Guy de Maupassant jusqu'au site propre situé sur le Boulevard Bicheray.

Ces travaux seront réalisés au cours du mois de juillet 2017.

La section de voie située entre le carrefour RD 982 / RD 51 et la côte Guy de Maupassant ne permet pas, compte tenu des largeurs disponibles, de réaliser une infrastructure de ce type dans les mêmes délais. Aussi, les services de la Métropole vont dès 2018 engager des études sur ce tronçon et je ne manquerai pas de revenir vers vous dès qu'elles seront abouties.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président et par délégation,
L'Adjointe au DGA,

Catherine GONIOT